

SÉMINAIRE
STAKEHOLDER FORUM

**MARDI 7
SEPTEMBRE**

**9H30/12H30
MARSEILLE**

**FACE À L'URGENCE,
FINANCER AU MIEUX
LA TRANSFORMATION
ÉCOLOGIQUE DES ÎLES**



ACTES DU FORUM DES PARTIES PRENANTES

« FACE A L'URGENCE, FINANCER AU MIEUX

LA TRANSFORMATION ECOLOGIQUE

DES ILES »

Congrès de l'UICN – 7 septembre 2021 Marseille





Green Cross est un réseau d'organisations non gouvernementales (ONG) de plaidoyer et de projets créée par Mikhaïl Gorbatchev en 1993, dans la continuité du Sommet de la Terre à Rio, en 1992. Présidée par Jean-Michel Cousteau, dirigée par Nicolas Imbert, Green Cross France et Territoires en est le représentant français. L'association contribue à donner des clés pour agir et accentuer la transformation écologique de nos sociétés, qu'il s'agisse d'eau et d'océan, d'alimentation, de villes et territoires durables, d'économie circulaire, de coopération et de solidarités.

www.gcft.fr

contact@gcft.fr

www.desclespouragir.fr

UNE PUBLICATION DE GREEN CROSS FRANCE ET TERRITORIES

Direction: Nicolas Imbert

Coordination : Anne Lambert

UN GRAND MERCI A TOUS LES BENEVOLES,
CONTRIBUTEURS ET PARTENAIRES, EN PARTICULIER :
EQUIPE PROJET GREEN CROSS : Margot Coesnon,
Matthieu Herrou, Justine Lenoire

CREDITS PHOTOS SAUF MENTIONS CONTRAIRES : ©
Green Cross France et Territoires

CET OUVRAGE ET LA CONFERENCE DONT IL REND
COMPTE ONT ETE RENDUS POSSIBLES GRACE AU
SOUTIEN DE :



*Centre d'Economie de Paris Nord
Université de Sorbonne Paris Nord*



Introduction

Des îles Loyauté à la Polynésie française en passant par la République Dominicaine, sans oublier les Palaos, les Maldives, ou encore l'archipel du Frioul à Marseille, les îles sont en première ligne des défis imposés par l'urgence du changement climatique et environnemental. Qu'il s'agisse des enjeux attenants à la montée des eaux, à l'augmentation de la fréquence des tempêtes exceptionnelles ou à l'assèchement de nappes phréatiques particulièrement fragiles et précaires, les conséquences environnementales, économiques et sociales du dérèglement climatique, souvent aggravées par les effets d'une sur-fréquentation par les habitants et les touristes, se font de plus en plus pressantes.

A l'occasion du Congrès de l'UICN de Marseille, Green Cross France et Territoires et le Centre d'Economie Paris Nord organisaient le 7 septembre 2021 un forum des parties prenantes intitulé « **Face à l'urgence, financer au mieux la transformation écologique des îles.** » En partenariat avec Small Island Organisation, la Direction de la Prospective et le Musée d'Histoire de la Ville de Marseille, ce forum a permis de partager des retours d'expérience de cas concrets sur les enjeux, opportunités, risques et menaces qui pèsent sur les économies insulaires et de dégager ensemble des pistes de réflexion et de solutions sur les modalités d'accompagnement financier des transformations qui s'imposent.

Le document suivant est structuré en deux parties. La première expose un recueil des propositions concrètes ayant émergées au cours des échanges. Ces dernières se définissent à la fois en termes d'orientations stratégiques, de méthodes de gouvernance et d'élaboration de politiques, de projets, de dispositifs de communication et d'opportunités de financement des transformations. La seconde partie présente un résumé chronologique des interventions qui ont animé le forum.

NICOLAS IMBERT

Directeur Exécutif de
Green Cross France & Territoires

Sommaire

Nos Clés pour Agir : 5 propositions d'action	5
Idées-forces des interventions	6-15
Mots d'ouverture	6
1. Construire des ponts de solidarité entre territoires littoraux et insulaires.....	6
2. Promouvoir la résilience des îles face aux enjeux écologiques	6
Table-Ronde 1 : Enjeux, opportunités, risques et menaces sur les économies insulaires.....	7-11
1. Les territoires insulaires face aux défis écologiques	7
2. Sortir du tourisme de masse pour une économie durable	8
3. Coopération et solidarité face aux vulnérabilités : le cas des îles des Caraïbes.....	9
4. Résilience alimentaire et sécurité territoriale	10
5. Labellisation et financement : accompagner le développement d'îles durables	11
Table-Ronde 2 : Les retours d'expérience	12-15
1. Plan de résilience territoriale de la Province des Îles Loyauté	12
2. Economie symbiotique : développer un modèle écosystémique	13
3. Savoirs traditionnels et solutions fondées sur la nature : le cas de la Polynésie française	14
4. Passer de la résistance à la résilience.....	15
Présentation des intervenants	16-17
Photos de l'événement	18-19

Nos Clés pour Agir

Propositions d'orientations stratégiques, de méthodes de gouvernance et d'outils pour financer au mieux la transformation écologique des îles

PROPOSITION 1

Développer la place et l'importance des savoirs traditionnels dans la construction des résiliences insulaires face au changement climatique. Conformément aux engagements pris lors de l'Accord de Paris en 2015, des articulations concrètes doivent être recherchés pour une valorisation respectueuse, le développement des solidarités humaines et des financements dédiés pour permettre une meilleure résilience via les territoires et les savoirs traditionnels.

PROPOSITION 2

Mettre en place rapidement de **nouveaux cadres et modèles juridiques** capables de répondre avec effectivité aux urgences climatique, écologique, sanitaire et humaine, en particulier via les îles et le littoral. La **spécificité des îles et territoires littoraux**, et notamment certains droits d'usage coutumiers, doivent être reconnus et pris en compte au niveau des réglementations locales, nationales et internationales afin d'accélérer et de mieux orienter les politiques économiques, sociales, sanitaires et environnementales.

PROPOSITION 3

Faciliter le **financement d'écosystèmes de projets** dans leur ensemble (et non pas d'un projet isolé) pour accélérer le passage à des territoires résilients, promouvant les circuits courts, l'autonomie et la résilience alimentaire, la diversité des cultures et des savoirs. A cet effet, les dispositifs de financement habituels, prioritairement dédiés à des investissements, doivent aussi pouvoir financer des frais qualifiés de fonctionnement (étude, amorçage, transformation, communication, formation autour de comportements ou de services nouveaux notamment) qui sont souvent créateurs de véritable richesse immatérielle.

PROPOSITION 4

Placer le tourisme - en tant que principal secteur d'activité économique de nombreux territoires insulaires - au cœur des réflexions, de l'innovation et des financements. Le tourisme de masse et ses trop nombreuses externalités négatives doivent être enrayés au profit d'un tourisme local, d'exception, respectant les communautés comme les habitants (eux-même premier touristes de leurs territoires).

PROPOSITION 5

Encourager la mise en réseau et le partage d'expérience des territoires insulaires pour faciliter l'accès et aux modalités de financements. Plus que de simples échanges, les solidarités formelles et informelles sont la clé de la transmission des bonnes pratiques.

PROPOSITION 6

Développer des coopérations et des solidarités avec les territoires non insulaire en faisant valoir les îles comme des exemples inspirants de résilience territoriale grâce à des dispositifs de gouvernance et de management par nature autonomes et écosystémiques.

Mots d'ouverture

Construire des ponts de solidarité entre territoires littoraux et insulaires



Jean-Charles Lardic – Directeur de la Prospective de la Ville de Marseille

« Une île a la chance de pouvoir définir les contours de son écosystème décisionnel. Grâce à ce système de gouvernance avantage, les territoires insulaires peuvent constituer de véritables laboratoires inspirants de lutte contre le changement climatique » - Jean-Charles Lardic

Fragiles, conscients de leurs faiblesses et des risques auxquels ils sont exposés, les territoires insulaires ont certainement une **plus grande facilité à adopter des postures de résilience mettant en synergie toutes leurs ressources propres**, comme le font les écosystèmes naturels, que nos grandes villes qui peinent à s'échapper de modèles cloisonnés, mondialisés et centralisateurs.

En termes de **gouvernance**, quand les villes métropolitaines voient souvent leurs initiatives paralysées par la complexité de l'imbrication des différentes strates territoriales, les îles ont aussi la chance de pouvoir déterminer leur écosystème décisionnel et actionnel, les posant comme de potentiels modèles d'autonomie.

Ainsi, convaincue que la gestion et la gouvernance des territoires insulaires peuvent être **source d'inspiration pour les autres territoires**, la Ville de Marseille lance, avec l'appui de l'Agence Française de Développement, une étude qui peut s'étendre aux territoires insulaires volontaires et être portée à la connaissance du Forum des Parties Prenantes mené en cette journée du 7 septembre 2021.

Promouvoir la résilience des îles face aux enjeux écologiques



Pascal Petit – Professeur émérite au Centre d'Economie de l'Université de Paris Nord (CEPN)

« Il nous faut mettre en avant la notion de **débutance**, qui permettrait de trouver les moyens de développer des expérimentations en reconnaissant d'emblée leur valeur là où la finance tend à réduire trop systématiquement la prise de risque. » - Pascal Petit

En 2015, avec l'Accord de Paris, trente-sept petits Etats insulaires en développement insistaient sur leur fragilité face au changement climatique, comprenant que l'objectif de limitation du réchauffement climatique à deux degrés était insuffisant. Ces territoires ont donc mis en avant d'autres exigences mais avec peu de moyens à leur disposition.

Dans cette volonté de résilience des acteurs insulaires, il est vite apparu qu'il n'existait pas de modèle marchand ou économique unique mais qu'il fallait diffuser les bonnes méthodes en les adaptant. La créativité est donc une chose essentielle dans le développement de la résilience. Le congrès de l'UICN met d'ailleurs en avant non pas la conservation mais la **restauration des savoirs traditionnels** dans la mesure où ceux-ci peuvent constituer des voies d'actions et de construction vers un futur nouveau s'inspirant de pratiques anciennes.

Pour ce qui est de l'élan de solidarité nécessaire à toute action, on notera que les catastrophes climatiques instaurent et accélèrent la mise en place de nouveaux circuits de solidarité où l'on retrouve l'importance de la citoyenneté, de la participation locale et des sciences participatives. Ce ne sont pas seulement les Etats qui permettent la résilience des territoires, toute sorte d'autres acteurs participent à ce processus dont les maîtres mots sont : bonnes relations et bons réseaux, régénération et économie symbiotique.

Table-Ronde 1 : Enjeux, opportunités, risques et menaces sur les économies insulaire

1. Les territoires insulaires face aux défis écologiques

Nathalie Hilmi – Docteure en économie, Centre Scientifique de Monaco

« Il est essentiel de protéger les îles et côtes de faible altitude et de mettre en place de meilleures stratégies de planification. Les outils d'adaptation vont de l'ingénierie dure, à la prise en compte des savoirs traditionnels en passant par la relocalisation des personnes, des activités et des actifs bâtis. » - Nathalie HILMI



Les îles sont particulièrement exposées à l'**augmentation des multiples menaces liées au changement climatique**, les risques associés à la montée du niveau des mers étant aujourd'hui renforcés par l'érosion côtière et la dégradation des récifs coralliens et mangroves qui ne protègent plus la côte. Les problèmes liés aux émissions de CO2 se reflètent dès lors autant au niveau des températures qu'au niveau de l'acidification des océans (impact maritime et terrestre).

Pour Nathalie Hilmi, plusieurs caractéristiques expliquent ce degré de vulnérabilité élevé des Petits Etats Insulaires en Développement (SIDS en anglais).

1. Ces dernières sont d'abord d'ordre **physique** : les îles étant des régions plus limitées en espace, leur exposition aux risques maritimes est de fait plus importante.
2. Viennent ensuite des **caractéristiques humaines** : la forte dépendance de subsistance aux écosystèmes et activités en présence pouvant favoriser les exodes de populations.

Les systèmes socio-économiques insulaires sont en effet largement affectés par le changement climatique. En atteste l'impact que ce dernier fait peser sur le **PIB des SIDS**, cet impact étant bien plus important que la moyenne observée en pourcentage à l'échelle mondiale.

Le **rapport spécial du GIEC sur l'océan et la cryosphère** - dont Nathalie Hilmi a été l'autrice principale – montre à ce propos que des **dynamiques territoriales et sociétales** très particulières ont entraîné des changements majeurs sur le littoral. Il en va par exemple de la **concentration croissante de personnes et de biens dans les zones à risques** et de la **dégradation des services écosystémiques** tels que la protection des côtes et des conditions saines pour la pêche côtière et l'aquaculture. La **perte des connaissances autochtones et locales** est elle aussi soulignée. Ce constat est d'autant plus regrettable que celles-ci constituent un levier privilégié de lutte contre le changement climatique.

Chiffre clé

Les zones côtières de basse altitude accueilleraient environ **625 millions de personnes en 2000**. D'ici 2100, cette population pourrait **atteindre 1,14 milliard** dans le cadre d'un plan partagé

Idée inspirante

Si de nombreuses menaces pèsent aujourd'hui sur ces territoires, ces derniers sont parallèlement vecteurs d'espoir pour l'avenir. Nathalie Hilmi cite pour exemple la possibilité d'utiliser le **Blue Carbon** comme **levier de lutte contre le changement climatique**.

En fonction de l'efficacité des mesures d'atténuation et de voies d'adaptation dans tous les scénarios d'émission, la plupart des régions de faible altitude du monde peuvent faire face à des limites d'adaptation au-delà de 2100. Une mauvaise planification peut se combiner avec la croissance de la population côtière et les changements océaniques liés au climat pour aggraver cette mauvaise adaptation. Il est dès lors essentiel de protéger ces zones et de mettre en place de meilleures stratégies de planification.

2. Sortir du tourisme de masse pour une économie durable

Laurent Lhardit – Adjoint au Maire de Marseille en charge du dynamisme économique, de l'emploi et du tourisme durable

« A Marseille nous faisons aujourd'hui le constat que le tourisme de masse est en train de tuer l'industrie touristique par la dégradation de l'environnement et de la qualité de vie qui s'y trouve associée. Le rôle de la municipalité est d'agir spécifiquement sur ces externalités négatives par une modification de la stratégie d'accueil de la ville et une capacité à orienter de manière préférentielle les visiteurs. » - Laurent Lhardit



Remontant tout juste à une vingtaine d'années, le tourisme est un phénomène relativement récent à Marseille. Le **tourisme de masse** est apparu pour sa part en **2013**, année où la ville a été nommée Capitale européenne de la culture.

S'il s'agit là d'un secteur clé de l'activité économique locale, ce dernier comporte un **nombre important d'externalités négatives** liées pour partie à la **surfréquentation de certaines zones urbaines** (Vieux-Port, Gare) et des **Calanques**.

Pour de nombreux acteurs économiques, **le tourisme de masse est ainsi en train de tuer lui-même l'industrie touristique**. Si le **tourisme de courte durée** permet à titre d'exemple de développer localement un tourisme familial et « authentique », il entraîne dans le même temps une forte pression immobilière contribuant à la gentrification de certains secteurs devenus inaccessibles aux Marseillais.

La municipalité se doit dès lors de **mener une action forte pour lutter contre ces externalités négatives**.

Dans un contexte de « **sur-fréquentation** » liée à la **crise sanitaire** et au rapatriement du tourisme des français sur le territoire national, la Ville a commencé par **modifier sa stratégie d'accueil**.

Cela s'est concrétisé en premier lieu par la révision de ses budgets de promotion (70% du budget de l'office de tourisme étant auparavant alloué à la promotion extérieure).

Cette stratégie s'est poursuivie par la **réorientation des visiteurs en présence vers un tourisme urbain** et représentatif du mode de vie marseillais. Une augmentation du temps de séjour moyen a ainsi pu être constatée.

Pour Laurent Lhardit, le **parc des Calanques** et les **Iles du Frioul** sont des zones à enjeux tout particulièrement importantes. Or, l'essentiel de la difficulté à agir se situe d'après lui dans la complexité et **l'empilement du système d'acteurs institutionnels en présence** : Mairie de secteur, Mairie centrale (avec 4 ou 5 directions de la ville concernées par le suivi de la politique des îles marseillaises), Parc des Calanques, Métropole, Etat, etc.

Le développement du **croisiérisme** est un autre point qui appelle selon lui à une attention et à une vigilance toute particulière. L'accueil de méga-navires et le modèle économique (low-cost) qu'ils sous-tendent doivent être au cœur de l'attention des pouvoirs publics, l'exemple des Caraïbes montrant selon l'élus, ce vers quoi Marseille ne doit surtout pas tendre.

Chiffre clé

L'industrie touristique à Marseille représente 5 millions de visiteurs, 16 000 emplois directs et 1,5 milliard de chiffre d'affaires

Idée inspirante

Pour Laurent Lhardit, la présence de friches au Frioul (ex. Hôpital Caroline) est une **voie de restauration** tout particulièrement intéressante en ce qu'elle permet de donner à ces espaces un destin et une fonction nouvelle.

3. Coopération et solidarité face aux vulnérabilités : le cas des îles des Caraïbes

Laura Faxas – Ambassadrice de République Dominicaine en Autriche

« Seule une politique volontariste émanant des plus hauts niveaux de gouvernance permettra de mettre en place des réseaux solidaires entre les territoires insulaires. Il faut travailler en ce sens et mettre en place un agenda partagé dépassant la fracture existante entre les pays des Caraïbes » - Laura Faxas



L'Amérique latine a été la région économique la plus touchée au monde par la crise de la Covid19. Celle-ci a eu des impacts tout particulièrement dévastateurs sur les territoires insulaires, et notamment aux Caraïbes où le tourisme constitue l'un des principaux moteurs de l'économie locale.

Si les effets de la pandémie ont été destructeurs sur toute la région, force est de constater qu'aucune politique solidaire entre les pays n'a pour autant émergé, les Caraïbes demeurant un espace très fracturé.

Des rapprochements politiques ont tout de même pu être observés dans les pays de la CARICOM. La République Dominicaine a par exemple développé des politiques de solidarité extérieure envers Haïti et certains pays d'Amérique Centrale.

Reste qu'il faut pousser l'effort plus loin et mettre en avant des stratégies collectives pour l'ensemble de la région. Cela passe par la promotion d'une réponse coordonnée en termes de politique sanitaire (avec un accès généralisé au vaccin), de politique économique (avec un accès facilité aux financements internationaux et une refonte de la politique fiscale des Etats) et de politique climatique. Les nouvelles tendances révélées par la crise que sont le circuit court et le télétravail peuvent être pour cela une bonne opportunité d'action.

Pour Laura Faxas, les ONG peuvent jouer un rôle important dans la sensibilisation à cet enjeu.

Chiffre clé

Le PIB des Caraïbes a baissé de **9,8%** en 2020 (vs une moyenne de 7,4% en Amérique Latine et 7,7 % pour la République Dominicaine).

4. Résilience alimentaire et sécurité territoriale

Stéphane Linou – Expert en résilience alimentaire, auteur de « Résilience alimentaire et sécurité nationale

« Dans un contexte où nos infrastructures nourricières et nos paysans ne cessent de voir leur nombre diminuer, où il n'existe aucun stock dans les collectivités locales ni de réserve alimentaire stratégique d'Etat et où les populations sont devenues intolérantes à la frustration : manger local est devenu une question d'ordre public. » - Stéphane Linou



Si le lien entre alimentation et sécurité est l'un des plus vieux sujets au monde, ce lien a été oublié depuis soixante ans et se présente aujourd'hui comme un angle mort des politiques publiques contemporaines.

En 2008, Stéphane Linou projetait le scénario d'une pandémie globale bloquant toutes les chaînes d'approvisionnement. Sa question était alors la suivante : « Combien de temps pouvons-nous tenir avec le peu que nous produisons, stockons et transformons ? ». Autrement dit, combien de temps faudrait-il avant que nos sociétés ne s'effondrent en raison des manques de stocks alimentaires dont nous souffrons sur nos territoires ?

Après avoir couru après la nourriture, après l'avoir faite pousser autour de lui et après l'avoir sécurisée en groupe, l'homme est désormais directement et facilement approvisionné en nourriture sans qu'il ne se questionne sur les risques ou vulnérabilités de ces approvisionnements.

Les recherches qu'il a mené sur ce sujet dans le cadre de son Mastère spécialisé en gestion des risques sur les territoires ont reçu le prix national du Forum des risques majeurs de La Rochelle. Elles ont ensuite été portées au Sénat par une sénatrice de la Haute-Garonne qui en a fait un projet de résolution. Le **gouvernement** lui-même a alors reconnu qu'il s'agissait là d'un **risque majeur**, même si la probabilité de ce risque demeurerait faible. **L'enjeu de la « non résilience alimentaire des territoires »** a ainsi pu être posé pour la première fois au Sénat. Stéphane Linou précise pour autant qu'il n'a rien inventé mais s'est contenté de « dépoussiérer le plus vieux sujet au monde ».

Maintenir une biodiversité vivante et au travail constitue dès lors un enjeu de sécurité incontournable. Un constat qui - comme le rappelle le mythe du différend qui sépara Poséidon et Athéna lors de la fondation d'Athènes raconté par Stéphane Linou - n'a rien de nouveau.

« J'ai voulu voir si dans les mondes de l'agriculture et de la production on pensait à la sécurité et à l'ordre public, si dans le monde de la sécurité et de l'ordre public on pensait au monde de la production et si dans le monde de la gouvernance on comprenait la question » - Stéphane LINOU

Chiffre clé

70% de notre alimentation est aujourd'hui fournie par les **grandes surfaces** qui ne disposent que de **2 jours de stocks**.

5. Labellisation et financement : accompagner le développement d'îles durables

Maxime Prodromides – Co-fondateur et Président de Small Islands Organisation (SMILO)



« L'accompagnement stratégique et technique proposé par SMILO est d'autant plus important que si les territoires insulaires ont une capacité de mobilisation interne et externe extrêmement poussée, le montage d'un dossier de financement demeure pour sa part particulièrement complexe » - Maxime Prodromides

Small Islands Organisation (SMILO) a été créé en **2013** par des résidents insulaires et des acteurs travaillant avec les territoires insulaires depuis de nombreuses années. La fondation de Petites îles de la Méditerranée (PIM) par le Conservatoire du Littoral en constitué la première étape, l'objectif avec SMILO étant de passer à un réseau d'action d'envergure mondiale tout en se focalisant sur les enjeux de la biodiversité et du développement durable.

Le réseau travaille avec des collectivités et membres de la société civile engagés sur ces enjeux et regroupe actuellement une cinquantaine d'îles (l'île du Frioul devrait prochainement s'y rattacher) d'une superficie inférieure à 150 km².

Cinq critères constituent la base du **label « Ile Durable »** mis en place par l'ONG : biodiversité, paysage, traitement de l'eau, énergie et déchets. Son obtention - qui peut ne s'appliquer de manière partielle que sur un seul de ces critères - exige la mise en place d'un **Comité insulaire regroupant les différentes parties prenantes** de sorte à faciliter les échanges et le dialogue entre elles. Maxime Prodromides insiste sur le fait que ce comité ne se substitue en aucun cas aux formes de gouvernance pré-existantes. Un **Comité d'évaluation** indépendant examine et accompagne sur le terrain les différentes demandes de labellisation. Il transmet ensuite ses observations au Comité d'administration qui décide de l'octroi ou non du label.

Le réseau accompagne ainsi les territoires insulaires dans la **recherche de financements** permettant d'assurer leur transition sur des enjeux spécifiques. Le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) constitue le principal bailleur des cautions portées par le réseau. Viennent ensuite la Fondation Albert II de Monaco et l'Agence française de développement (AFD). Un **Fonds pour les îles spécifique (Smilo Islands Fund)** a également été créé. Enfin, Smilo apporte également un support technique aux acteurs insulaires qui souhaitent porter des dossiers de demande de financement par eux-mêmes. SMILO a ainsi vu certaines îles membres de son réseau se mettre en lien pour s'entraider dans le montage de dossiers de demandes de financement ou la mise en place d'actions sur le terrain.

Le rôle de SMILO est donc de **faciliter ces démarches** tout en participant à la **formation et à la transmission des savoir-faire acquis** auprès du personnel insulaire sur ces sujets.

A Gorée (Sénégal), des premières actions ont été engagées sur le traitement des déchets et se sont ensuite poursuivies sur des systèmes permettant de collecter l'eau de pluie.

Avec le soutien technique de l'ONG, les habitants de Kerkannah (Tunisie), ont ensuite porté leur propres dossiers de demande de financement visant notamment à réduire les sources de pollution lumineuse présentes sur l'île.

Chiffre clé

Environ **300 000 nasses en plastique** sont jetées à la mer (et non récupérées) chaque année à Kerkannah (Tunisie), soit 600 tonnes de plastique

Près d'**1,5 M€** d'investissements ont été débloqués pour accompagner la transition durable de cette île de 150 km².

Table-ronde 2 : Les retours d'expériences

1. Plan de résilience territoriale de la Province des Îles Loyauté

Robert Kapoeri – Premier Vice-président de la Province des Îles Loyauté (Nouvelle-Calédonie)



« Les effets du réchauffement climatique, la montée des eaux et la dégradation des côtes sont une réalité que nous vivons au quotidien au sein des Îles Loyauté et à laquelle j'assiste depuis mon enfance et qui aujourd'hui semblent inexorables. » - Robert Kapoeri

La Province des Îles Loyautés en Nouvelle-Calédonie est aux premières loges du réchauffement climatique et pourtant le territoire, comme de nombreux autres territoires insulaires, est très en retard sur la mobilisation de sa capacité de réaction face aux changements induits. Des actions et des expérimentations se sont mises en place mais sont peine perdue pour certaines du fait d'un manque de moyens (financiers ou humains) et de la double voire triple insularité, caractérisant les Îles Loyauté.

Malgré ces problématiques, les Îles Loyauté ont un avantage certain, le fait de se préoccuper de ces changements. Ceci s'illustre par le Plan de Résilience Territoriale qui vise à trouver des réponses et des solutions pérennes, durables et spécifiques au territoire de la Province.

Emile Mene – Secrétaire Général de la Province des Îles Loyauté (Nouvelle-Calédonie)

« Lorsque l'on met une culture dans un musée c'est qu'elle est morte. La culture kanak avec ses 3 500 ans d'histoire quant à elle, est bien vivante. Il est important que ces trente siècles et les savoirs traditionnels soient mis en avant et reconnus comme un des outils principaux de la résilience face au changement climatique. » - Emile Mene



La Province des Îles Loyauté regroupe quatre îles, 19 000 personnes sur une surface terrestre de 1 980 km² et une surface maritime d'1,3 millions km². Le Plan de Résilience Territoriale de la Province s'appuie sur quatre piliers, dans un premier temps l'attractivité via la formation, le savoir-faire traditionnel, l'innovation et la visibilité ainsi que le tourisme d'exception. Dans un deuxième temps l'impact sociétal positif en mettant au premier plan la santé publique, l'autonomie alimentaire, l'entrepreneuriat et l'économie bleue. Dans un troisième temps la structuration des actions et infrastructures permettant d'exploiter l'immense ressource maritime ainsi que l'important potentiel terrestre de la Province. Enfin dans un dernier temps la prise en compte dans toutes les actions de la dimension environnementale avec l'apport de réponses à l'urgence écologique.

Si l'on prend le cas concret des pêcheurs de l'île d'Ouvéa, il est à noter que la Province a financé l'achat d'embarcations qui aujourd'hui ne correspondent pas à la vision et au modèle économique souhaité par les communautés locales. Les pêcheurs d'Ouvéa dépendant de la ressource halieutique doivent faire face à des problématiques spécifiques auxquelles il faut répondre de manière structurée et en accord avec la réalité locale, ainsi un projet de centre de réparation coopératif basé sur des principes d'économie sociale et solidaire et de valorisation des déchets a vu le jour.

2. Economie symbiotique : développer un modèle écosystémique

Isabelle Delannoy – Ingénieure agronome, Fondatrice et dirigeante de Do Green-Economie symbiotique, conseil et innovation en modèles durables émergents



« L'économie symbiotique se caractérise par son fonctionnement en écosystèmes. Aujourd'hui il nous faut financer non pas des projets mais des écosystèmes de projets permettant de répondre à la culture de l'investissement. Les îles se reconnaissent et sont reconnues dans cette économie symbiotique en tant que laboratoires du changement. » - Isabelle Delannoy

Etudiée depuis environ cinquante ans, l'économie symbiotique est une forme d'économie sociale et solidaire prônant la redistribution de la valeur et de la gouvernance des outils de production tout en s'inscrivant dans une démarche environnementalement positive via les villes fertiles.

Cette économie symbiotique est régénérative et non pas extractive car elle fonctionne sur le principe des écosystèmes circulaires où les impacts et externalités tant qu'ils sont positifs permettent la création de facteurs de production.

Concernant les principes et les fondements systémiques à l'origine de ces fameux impacts positifs, l'on retrouve la diversité qui est le socle de la résilience, l'économie en réseau au bénéfice des acteurs et basée sur un système de copropriété coopérative des actifs de la communauté.

Enfin, financer des écosystèmes de projets entiers est onéreux, la puissance publique doit donc se positionner comme premier levier de financement pour laisser ensuite la place à des investisseurs externes qui maintiendront le tissu entrepreneurial.

3. Savoirs traditionnels et solutions fondées sur la nature : le cas de la Polynésie française

Winiki Sage – Président de la Fédération des Associations de Protection de l'Environnement de Polynésie

«L'ingérence des ZEE favorise un modèle économique non-optimisé alors que le sujet est une ressource vivante essentielle que l'on épuise en pêchant trop, mal et en inadéquation avec la réalité des écosystèmes. » - Winiki Sage



La Polynésie Française représente cent quatre vingt-huit îles dont quatre-vingt atolls qui sont en première ligne du changement climatique avec le menace de la disparition de toute une culture de par la montée des eaux.

Si l'on considère les contextes historiques et actuels, la colonisation a empiété sur les techniques et gestes ancestraux, les essais nucléaires eux ont provoqué des exodes et la perte d'expertises en poussant les sachants à devenir techniciens nucléaires et donc à ne pas transmettre leurs savoirs à leurs enfants. Aujourd'hui Tahiti s'oppose aux atolls avec une urbanisation et une démographie extrêmement importantes.

Au même titre que les innovations technologiques telles que la production d'énergies renouvelables, la restauration des savoirs et techniques ancestraux doit faire l'objet de formations de gestion et mise en place de filières techniques spécifiques pour être pertinente et pérenne. Cela est d'autant plus vrai sur les thématiques hybridant savoirs traditionnels et innovation comme par exemple les Aires Marines Protégées Educatives, héritières des Rahui millénaires et nécessitant aujourd'hui des compétences en gestion et d'éducation en conséquence.

Enfin sur le sujet de la surpêche des espèces pélagiques, la Polynésie Française est la seule ZEE interdisant la pêche à la senne de manière effective, étendre cette interdiction permettrait de créer une **Muraille Bleue**, garantissant la protection perenne des ressources.

4. Passer de la résistance à la résilience

Hervé Menchon – Adjoint au Maire de Marseille en charge de la Biodiversité Marine, de la Gestion, de la Préservation et de l'Aménagement, des Espaces Marins, Littoraux et Insulaires, des Plages et des Equipements Balnéaires, du Nautisme, de la Voile et de la Plongée, du Développement de la Tradition de la Mer et du Large. Représentant au bureau du parc national des Calanques pour le Maire de Marseille

« On ne protège bien la nature que si les populations locales en tirent un bénéfice d'où le besoin de trouver un cercle économique vertueux à mettre en place. » - Hervé Menchon



La délégation dont Hervé Menchon faisait parti, avait pour objectif de mettre en lumière les enjeux réels de Marseille, soit cinquante-sept kilomètres de littoral dont une grande partie est spoilée, quatre cents récifs artificiels qu'il faut entretenir et un déséquilibre certain entre le nord et le sud du territoire.

Concernant l'Archipel du Frioul et sa partie insulaire terrestre, celle-ci est classée alors que l'aire marine n'est qu'accolée à la partie terrestre, poussant à la réflexion sur les pratiques et les usages à bannir, notamment grâce à la pression citoyenne.

Enfin, sur le sujet du passage de la résistance à la résilience, la résistance sous-entend s'épuiser et mettre en place des actions et des dépenses telles que le rechargement des digues qui à terme seront inutiles. La résilience, elle, est une vision, une concertation des sachants et des locaux afin d'arriver à une synergie de la pensée et des moyens. Il s'agit d'imaginer la résistance mais de façon durable intégrant des gestes utiles et concertés.



Présentation des intervenants



Isabelle DELANNOY

Isabelle Delannoy est agronome, environnementaliste et conseillère stratégique. Elle écrit le film *Home* en 2009 et *l'économie symbiotique* en 2017 qui met en évidence l'apparition mondiale d'une économie régénérative des écosystèmes vivants et sociaux, et en donne ses principes et ses lois.



Fabienne DURAND

Fabienne Durand est politologue. Après une longue expérience en communication d'influence et relations publiques au niveau international, elle est devenue **Consultante en durabilité et Senior advisor** pour SmartNations Foundation en Californie. Green Cross a désormais l'honneur de la compter parmi ses membres en qualité de Conseiller Senior pour les travaux de plaidoyer de l'association.



Laura FAXAS

Laura FAXAS est actuellement **Ambassadrice de la République Dominicaine** (son pays d'origine) auprès de l'Unesco à Paris. Par ailleurs chercheuse à la *Fundacion Global Democracia y Desarrollo* (Saint-Domingue), elle a travaillé comme sociologue dans divers pays (Mexique, Bolivie, Equateur, France, Burkina Faso). Elle a notamment publié un ouvrage publié en 2005 sous le titre *République dominicaine : système politique et mouvement populaire (1961 – 1990)*.



Nathalie HILMI

Nathalie Hilmi est docteure, experte en macroéconomie et finance internationale. Elle a rejoint en 2010 le Centre Scientifique de Monaco en tant que responsable de la section « économie de l'environnement ».

Elle travaille sur le développement durable dans un esprit pluridisciplinaire. Elle est l'auteure principale du rapport spécial établi par le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (IPCC) sur l'océan et la cryosphère face au changement climatique (SROCC) ainsi que du prochain rapport principal AR6 WGII.



Nicolas IMBERT

Ingénieur de formation, Nicolas exerce professionnellement depuis plus de 15 ans sur des enjeux de transition écologique de l'économie. Actuellement directeur exécutif de Green Cross, il a auparavant exercé de consultant à senior manager dans des cabinets de conseil en stratégie, sur des sujets de transition écologique, de développement durable et de ville résiliente.

Nicolas coordonne ou prend part à différentes actions de prospective territoriale (ville durable, économie littorale, territoires en transition), de transition de filières et de coopération autour des thématiques environnementales et humanistes. Il siège au Conseil Economique, Social et Culturel du Parc National de Port-Cros.



Robert KAPOERI

Robert Kapoeri est 1^{er} vice-président de la Province des Iles Loyauté (Nouvelle-Calédonie). Il est également Président entrant de la Société d'Equipement de Nouvelle-Calédonie (aménageur territorial public). Enseignant de formation, il habite Ouvéa.



Jean-Charles LARDIC

Jean-Charles Lardic est expert en développement durable et ingénierie de la gouvernance locale. Polytechnicien de formation, il exerce depuis 2010 en tant que Directeur de la Prospective pour la Ville de Marseille.



Laurent LHARDIT

Laurent Lhardt est Adjoint au Maire de Marseille, en charge du dynamisme économique, de l'emploi et du tourisme durable. Fort d'une expérience de 25 ans dans la communication institutionnelle et la médiation en environnement public, il est par ailleurs fondateur et associé de Conseil Stratégies Publiques qui travaille au service du dialogue public.



Stéphane LINOU

Ancien Conseiller Général de l'Aude et Conseiller Municipal, Stéphane Linou est pionnier du mouvement Locavore en France, Sapeur. Il est également Pompier Volontaire, Auditeur de l'IHEDN (Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale), Conseiller en développement local et en gestion des risques et Formateur à l'Institut Supérieur des Elus, Il décrit depuis de nombreuses années les diverses



Hervé MENCHON

Hervé Menchon est Adjoint à l'aménagement du littoral pour la Ville de Marseille. Il est également Conseiller de la métropole de Marseille Provence



Pascal PETIT

Pascal est Directeur de recherche émérite, rattaché au Centre d'Economie de l'Université Paris Nord (CEPN). Ses thèmes de recherches portent sur l'innovation, la croissance et l'emploi, le changement structurel et la tertiarisation, l'internationalisation et évolution des rapports de concurrence.

Pascal Petit a par ailleurs été membre des conseils scientifique du Campus Condorcet (depuis 2012), membre du Conseil scientifique de la MSH de Paris Nord (depuis 2013), membre du Comité d'Ethique du CNRS COMETS (depuis 2012) et membre du Conseil de groupement de l'IFRIS et du Conseil des Parties du Labex SITES (depuis 2013).



Maxime PRODROMIDES

Après de nombreuses années à la présidence du Conseil Economique, Social et Culturel (CESC) du Parc National de Port-Cros, Maxime Prodromides continue de s'investir dans le développement et la gestion durable des territoires insulaires. Il a cofondé « Small Islands Organisation » (SMILO), dont il est aujourd'hui Président. Ce programme international a pour objectif d'accompagner les îles de moins de 150km² qui souhaitent structurer et fédérer leurs actions en faveur d'une meilleure gestion des ressources et de la biodiversité. Porquerolles en fait partie.



Winiki SAGE

Winiki Sage est Président de la Fédération des associations pour la protection de l'environnement (Fape – Te Ora Naho). En 2016, la Fédération des associations de protection de l'environnement de Polynésie française regroupait 18 associations mobilisées pour mieux défendre le patrimoine naturel des îles polynésiennes. L'ensemble de ces associations totalisaient alors près de 750 adhérents. Les principales associations membres sont celles qui agissent sur le terrain pour la préservation de la biodiversité et pour lutter et prévenir plus largement toute forme de nuisances environnementales. Font également partie de la FAPE des

PHOTOS DE L'ÉVÉNEMENT



Cérémonie de la Coutume des représentants des Îles Loyauté et de la Polynésie française à la Ville de Marseille

Cérémonie de la coutume

Chez les kanaks de Nouvelle Calédonie, les visiteurs offrent un petit cadeau symbolique, signe de respect et d'humilité (généralement de la monnaie, un morceau de tissu appelé « manou » ou un paquet de riz).

Lors de cette cérémonie, Robert kapoeri et Emile Mene ont présenté leur coutume aux représentants de la ville de Marseille afin de les remercier de leur accueil, avec un manou et un pot de miel de Lifou.





19 rue de Miromesnil, 75 008 Paris
contact@gcft.fr – <http://www.gcft.fr>



<https://www.facebook.com/GCFetT>

http://twitter.com/_gcft

http://linkd.in/_gcft